

COMMUNE DE VINZIER
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Vinzier

Réunion du 14 Septembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le quatorze septembre, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de VINZIER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Pierre GIRARD, Présidente du C.C.A.S.

Date de Convocation du Conseil d'Administration : 5 Septembre 2017

Conseillers : En exercice : 9 Présents : 5 Pouvoirs : 0

Présents : MM. Marie-Pierre GIRARD, Alexia BLANC, Monique CHAPPUIS, Chantal FORMENT, Suzanne MICHOU,

Absents excusés : Mme Angélique BLANC,

Absents : M. Laurent GALLAY, Fernand BUGNET, Mme Geneviève TRACANELLI

M. Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme Marie-Pierre GIRARD

BANQUET DES ANCIENS 2017

La date proposée et retenue est le **Dimanche 29 Octobre 2017 à 12h30** à la salle des Fêtes de Vinzier. Ce banquet est offert aux habitants de la commune de plus de 70 ans.

Le conjoint de moins de 70 ans accompagnant devra s'acquitter de la somme de 38 € pour le repas supplémentaire.

Mme Chantal FORMENT s'occupera des réservations et des demandes de devis auprès de « L'AGAPE » traiteur et de « NATHALY » pour l'animation musicale.

La communication à la population concernée se fera par le secrétariat de Mairie en charge des courriers d'invitation, de l'affichage, de la communication à la presse et sur le site de la Mairie.

Nouveauté cette année, les personnes qui le souhaitent pourront avoir leur repas livré à domicile.

COLIS DES ANCIENS

Il a été proposé de reconduire la distribution de colis aux personnes âgées de + de 70 ans.

Des devis seront demandés auprès des fournisseurs suivants : SUPER U, Charcuterie Simon et Gavot Solidarité.

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

Mme le Maire informe qu'il est possible de dissoudre le CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants. La question est à l'étude, cela supposera le transfert du Budget du CCAS au Budget Principal de la Commune.

Séance levée à 18h45



A Vinzier le,